



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Contenu

Le contexte	2
Les Finalités de l'Accueil de loisirs	2
Les valeurs de L'Accueil de Loisirs	2
Les objectifs de l'accueil de loisirs	2
Actions et Prestations	3
Le public.....	3
Territoire d'intervention.....	3
L'Organisation De L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement	3
Journée Type	3
Journée Type	3
L'accueil	5
Les activités	5
Les domaines d'activité	5
Le repas	5
Objectifs spécifique au repas.....	5
Moyens mis en place par les animateurs.....	5
Temps libre et temps calme	5
Temps Libre	5
Temps calme.....	6
Fin de la journée et accueil du soir	6
Le Gouter	6
Départ des enfants	6
Ramassage en minibus	6
L'Évaluation	6
Le cahier de bilan journalier	6
Le bilan périodique	6
Le questionnaire aux familles	6

Le contexte

Ce projet pédagogique découle du projet associatif du Centre Social « Dou Boucaou ».

Dans le cadre du projet associatif, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une structure qui accueille les enfants de 3 à 17 ans et a pour finalité de proposer des activités de loisirs éducatifs et culturels.

Afin de répondre aux mieux aux attentes de la population, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) propose différents services :

- Des ateliers périscolaires : atelier piscine, atelier cirque, atelier multimédia, atelier théâtre, ...
- Un accueil les mercredis de 7h30 à 18h30
- Un accueil pendant les vacances scolaires 5 jours par semaine de 7h30 à 18h30
- un accueil Jeunes pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi
- Des camps
- Des actions d'animation locale

Des locaux adaptés à l'enfant

Les locaux de l'accueil de loisirs répondent à des normes de sécurité strictes. Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants.

L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour qu'il y trouve son confort et sa liberté. Chaque tranche d'âge a une salle d'activités dédiée. De plus, il y a une salle de sieste, un réfectoire de restauration, des équipements sportifs, une grande salle de sport, une salle de jeux qui fait également bibliothèque et une salle de projection vidéo.

De plus, afin de poursuivre l'engagement de l'accueil de loisirs en faveur de l'intégration des enfants handicapés les locaux sont adaptés (WC pour personne handicapés, larges portes, rampe d'accès au terrain sportifs...)

L'entretien des locaux est assuré par le personnel municipal. La restauration est assurée par l'organisme Scolarest.

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 120 enfants dans ses locaux.

Une équipe d'encadrement qualifiée

Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centre de loisirs par le décret n° 2016-1051 du 1 août 2016 :

- Accueil des mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants maximum durant les vacances scolaires et 1 animateur pour 14 enfants maximum durant les périodes hors vacances scolaires
- Accueil des mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants maximum durant les vacances scolaires et 1 animateur pour 18 enfants maximum durant les périodes hors vacances scolaires

Malgré ce décret, le Centre Social Dou Boucaou a maintenu le même taux d'encadrement pour les périodes scolaires et hors scolaires à savoir : pour les moins de 6 ans 1 animateur pour 8 enfants maximum et pour les plus de 6 ans 1 animateur pour 12 enfants maximum. Ceci en raison du choix d'une qualité de travail auprès des enfants. L'équipe est composée d'un directeur diplômé B.P.J.E.P.S. et d'une équipe d'animateurs diplômés B.A.F.A. ou B.A.F.D ou B .P.J.E.P.S. L'accueil de loisirs forme des stagiaires BAFA et CAP Petite Enfance.

Les animateurs permanents du centre travaillent également sur les temps périscolaires et/ou en accompagnement à la scolarité et/ou en Accueil Jeunes et/ou en sorties familles, ce qui permet une meilleure connaissance des enfants et des familles.

En accord avec la loi du 11 février 2005, l'accueil de loisirs se doit de travailler autour de l'accueil des enfants en situation de handicap. Pour cela il met en place tout au long de l'année des moyens pour favoriser l'intégration des enfants handicapés.

Les Finalités de l'Accueil de loisirs

- Être un lieu d'accueil pour les enfants de 3 à 17 Ans sur les temps périscolaires et extra-scolaires
- Proposer un large panel d'activités de loisirs et d'éducation adapté à tous
- Prendre en compte les besoins de l'enfant dans sa globalité
- Être un espace d'éducation à la vie en collectivité
- Former au métier de l'animation et de l'éducation populaire

Les valeurs de L'Accueil de Loisirs

- Entraide, Solidarité, Partage
- Citoyenneté, Egalité, Fraternité, Liberté
- Mixité, Laïcité
- Epanouissement, plaisir
- Autonomie, Responsabilité

Les objectifs de l'accueil de loisirs

- Accueillir un maximum d'enfants dans le respect du cadre conventionnel et réglementaire.
- Permettre à tous l'accès aux temps de loisirs à travers une offre attractive et diversifiée
- Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants en situations de handicap
- Agir en complémentarité et en lien avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire
- S'inscrire dans le cadre d'un maillage partenarial au service de l'animation du territoire
- Instaurer une relation de confiance entre les familles et la structure
- S'inscrire dans une démarche pédagogique et éducative pour accompagner l'enfant vers son autonomie

Actions et Prestations

- Des ateliers périscolaires :
L'atelier multimédia et l'atelier théâtre qui se déroulent le mercredi après-midi,
L'atelier piscine qui se déroule le Lundi et le Jeudi après l'école,
L'atelier cirque qui se déroule le Jeudi après l'école,
- Un accueil périscolaires avec restauration les mercredis:
Ouvert de 7h30 à 18h30 pour les enfants d'écoles privées qui n'ont pas école le mercredi matin.
Accueil de 12h à 18h30 pour les enfants des écoles publiques de Boucau avec un service de ramassage sur les écoles de Boucau en bus et un service de restauration sur place à l'ALSH
- Un accueil extra-scolaire pendant les vacances scolaires
Ouvert 5 jours par semaine du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 7h30 à 18h30
Capacité d'accueil de 130 enfants
- Des camps et des séjours
Durant l'été et toutes les petites vacances
Ils ont leur propre projet pédagogique en fonction de la thématique
- Des actions d'animation locale
L'ALSH participe ou organise des évènements d'animation locale dans la ville de Boucau
Ex: chasse à l'œuf, fêtes de Boucau, Fête du Bois Guilhou...

Le public

- Des enfants et des jeunes (de 2 ans et demi scolarisé, à 17 ans)
- Des enfants de Boucau, mais aussi de Tarnos, de Bayonne ou de plus loin (surtout en période de vacances)
- Des enfants de famille modeste ou plus aisée

Territoire d'intervention

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est:

- la commune de Boucau
- par extension la zone d'influence de la structure se situe sur l'axe Tarnos-Bayonne

L'Organisation De L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Journée Type

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Il accueille les enfants en :

- journée complète avec ou sans repas,
- en demi-journée avec repas
- ou en demi-journée simple

Journée Type

HEURES	ADULTES	ENFANTS
7h30	L'animateur qui fait l'ouverture : - installe la salle (chaises, tables...) et installe quelques jeux - accueille les parents et les enfants. - informe les parents sur les activités, les sorties, les plannings	Début des arrivées des enfants : - posent leurs vêtements aux portes manteaux - temps spontané (jeu de société, dessin, jeu de construction...)
8h		
8h	Arrivée d'un animateur qui récupère les primaires	- temps spontané (jeu de société, dessin, jeu de construction...)
8h30	Arrivée d'un deuxième animateur des maternelles	
9h		
9h	- regroupement des enfants et appel - présentation des activités - rappel éventuel des règles de vie -moment d'échange -lecture d'histoire et chansons -accueillir les derniers arrivés	- les enfants se regroupent ils peuvent intervenir sur le moment d'échange passage aux toilettes de manière échelonnée par groupe d'activité
9h30		
9h30	- Les fiches d'appel sont remises à l'accueil -Accompagner les enfants aux toilettes -préparer les activités	-passage aux toilettes de manière échelonnée
10h		
Maternelles		
10h	Temps d'activité pour les maternelles	- Les enfants participent au rangement en fin d'activité
11h	-un animateur va installer la sieste -ranger l'activité	Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains avant d'aller à la restauration
11h30	-Accompagner les enfants aux toilettes lavage des mains	

	-passage à table	
Primaires et collège 10h	Temps d'activité pour les primaires	Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains avant d'aller à la restauration
12h00	ranger l'activité -Accompagner les enfants aux toilettes lavage des mains	- Les enfants participent au rangement en fin d'activité
12h30	-passage à table	
Repas	1 animateur par table : - inciter à goûter sans forcer mais veiller à ce que tous les enfants mangent - être vigilant sur les régimes éventuels et les allergies - c'est un moment convivial veiller cependant au calme dans la salle, on ne doit pas crier -couper la viande, servir l'eau...	- peuvent manger avec qui ils veulent mais doivent se tenir correctement - pas d'enfant debout pendant la distribution des plats chauds par le personnel de restauration
Maternelles 12h30	-accompagner les enfants aux toilettes -accompagner les enfants à la sieste ou en temps calme	- les enfants passent aux toilettes et vont à la sieste ou en temps calme
13h		
Petite section maternelle		
13h	Installer les enfants dans leurs lits, les aider à s'endormir avec une histoire et/ou un fond musical.	
15h	- une fois tous les enfants levés, les lits sont rangés et les draps lavés	Les enfants font la sieste
Moyenne et grande section maternelles 13h 14h	Temps calme dans la salle Sortir des jeux et des activités calmes : comme coloriage, jeux de société, pâte à modeler, dinette...	Les enfants ont la possibilité de faire une activité calme ou de se reposer dans une salle calme
Primaires et collège		
13h30	Temps libre Sortir des jeux de société	Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils ont envie de faire dans les limites fixées par l'animateur
14h30	et essayer de répondre aux envies des enfants	
Petite section maternelle 15h		
Moyenne et grande section maternelle 14h	Reprises des activités selon le planning connu des familles en amont	
Primaire et collège 14h30	Fin des activités	
16h30		
16h30 17h	- goûter : - aller chercher le goûter dans la salle anims, penser à le ramener et à le ranger - veiller au bon déroulement	
16h30	Début des départs : -accueil des parents les informer sur la journée - veiller à la bonne répartition des animateurs sur tous les espaces occupés par les enfants (nécessité d'avoir toujours un animateur dans la salle d'accueil) - rangement	- Temps spontané -départ échelonné
18h30	-départ échelonné des animateurs	
18h30	- Fermeture des lieux (fermer les volets et toutes les portes donnant sur l'extérieur : cour, dortoir, salle anim - fin du rangement <i>vérifier que les locaux soient tels que nous les avons trouvés le matin afin de vivre en bonne harmonie avec les autres occupants !!!</i>	

L'accueil

Le Directeur ouvre les portes à 7H30.

L'accueil échelonné s'étend de 7H30 à 9H30, permettant ainsi de répondre aux besoins des familles. Pour plus de souplesse, les parents ont la possibilité d'amener leurs enfants après la fin de l'accueil échelonné à condition d'avoir prévenu la direction en avance.

Avant 8h00 tous les enfants sont accueillis au même endroit (salle des moyennes et grandes sections maternelles)

A 8h00, chaque enfant est accueilli soit par l'animateur des maternelles, soit par celui des primaires ou des adolescents en fonction de son âge. Les maternelles sont accueillies dans la salle des moyennes et grandes sections maternelles et les primaires et adolescents dans la salle de jeux. L'enfant est accueilli de façon individuelle ; ainsi il s'intègre au groupe, s'y installe progressivement et à son rythme. Il retrouve ses copains, des jeux de société/dessins sont mis à sa disposition, il peut discuter ou ne rien faire.

Ce temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre. L'animateur est à l'écoute de chaque parent et de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Cela peut se passer dans la discussion avec un enfant, par le jeu avec un autre, par la lecture d'une histoire, ...

Les éventuelles informations recueillies par l'animateur doivent être relayées au reste de son équipe s'il juge qu'elles sont importantes pour le bon déroulement de la journée de l'enfant et/ou si elles concernent la santé de l'enfant

Les autres animateurs arrivent à 8h30 et 9h00 et les enfants intègrent alors leur atelier ou leur activité. Avant le démarrage de l'atelier, l'appel est fait par l'animateur dans chaque groupe

Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant. Les activités adaptées à l'âge des enfants et les ateliers liés au développement des capacités motrices et intellectuelles permettent à l'enfant de s'épanouir, découvrir, apprendre.

Les domaines d'activité

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, grand jeu...
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques ...
- les activités de découvertes : activité scientifique, découverte de l'environnement, sorties, visites de musées,...
- L'initiation à des activités physiques et sportives
- Les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés.

Le repas

Une société extérieure agréée livre les repas sur place. Les menus sont travaillés avant le démarrage du Centre avec le prestataire (qualité, équilibre des menus, variétés). Ils peuvent être adaptés, tenant compte des régimes, décisions culturelles familiales,

Durant le temps du repas l'animateur a pour devoir de faire de ce moment un temps d'éducation et de socialisation. Le repas est servi par les agents de services municipaux.

Objectifs spécifique au repas

Développer le goût chez l'enfant, en faisant de ce temps un moment d'éducation à la santé et à la connaissance des aliments, d'hygiène de vie, de prise en compte des besoins alimentaires

Développer l'autonomie des enfants en leur apprenant les gestes et les comportements à adopter lors d'un repas.

Responsabiliser les enfants en les impliquant au débarrassage de la table.

Donner la possibilité aux enfants que le repas soit un moment convivial et calme propice au dialogue, à la découverte de l'autre et à la socialisation.

Moyens mis en place par les animateurs

Un animateur par table (quand cela est possible, sinon définir un animateur pour deux tables)

Organisation de deux services pour réduire le nombre d'enfants dans la cantine et ainsi diminuer le bruit.

Mise en place de règles afin que tous les enfants participent au débarrassage de la table

Plaisir de se retrouver entre enfants de la même fratrie

Des prolongements éducatifs aux animations menées s'effectueront pendant ce temps (semaine du goût, repas à thèmes, ...)

Les fonctions exercées par les animateurs nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis dont ils ont la charge éducative et sociale, la nourriture fournie dans ce cadre est intégralement à la charge de l'organisateur et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

Temps libre et temps calme

Temps Libre

- Le temps libre est une coupure dans la journée qui permet de se détendre et répondre aux personnalités de chacun : calmes ou actives.
- L'expression des enfants est laissée libre tant dans les activités, jeux calmes que dans les échanges entre enfants et entre enfants/animateurs.
- Le temps libre n'est pas pour autant un moment de pause pour l'animateur. Il se doit de poser un cadre et d'être vigilant à la sécurité de tous, en particulier si son groupe est dispersé sur plusieurs endroits. Il peut aussi proposer de manière spontanée une activité, des jeux ou bien un atelier manuel mais en restant vigilant à la partie du groupe qui ne participe pas à l'atelier.

- L'enfant ne doit pas confondre temps libre et absence de règles: ce n'est pas parce qu'on peut faire ce que l'on veut, que l'on peut faire n'importe quoi

Temps calme

- Un temps calme après le déjeuner donne la possibilité à l'enfant de se reposer seul à tout moment.
- séparer les enfants qui ont besoin de se reposer de ceux qui souhaitent pratiquer une activité calme.
- L'animateur se doit de mettre en place un cadre de règles qui garantira le calme dans la salle (ex: on ne court pas, on parle en chuchotant, on ne joue pas au ballon mais plutôt à un jeu de société...)
- L'animateur peut raconter une histoire ou proposer un atelier calme, comme une activité manuelle par exemple.
- Les enfants ne peuvent pas rester indéfiniment calmes, il faut que l'animateur soit vigilant aux besoins des enfants et doit arrêter le temps calme quand il sent que les enfants ont besoin de bouger.

Fin de la journée et accueil du soir

Le Goûter

- Le Goûter est disponible à partir de 16h en salle animateurs. Les animateurs doivent venir le chercher pour le distribuer ensuite à leur groupe
- Le goûter peut être pris à l'intérieur ou à l'extérieur
- Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir pour échanger sur la journée passée.
- En général ce temps est utilisé pour faire le bilan et recueillir le ressenti de chaque enfant sur la journée. C'est le moment où l'on remplit le cahier de bilan.

Départ des enfants

- Le départ des enfants, à partir de 16h30, s'effectue de façon échelonnée jusqu'à 18h30
- Comme pour l'accueil du matin l'animateur se doit de mettre en place des coins d'activités et proposer des jeux pour que chaque enfant trouve à s'occuper avant son départ.
- Le directeur ou un animateur accueille les parents dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs. Ainsi il peut informer la famille sur le déroulement de la journée, sur les éventuels problèmes rencontrés ou bien donner des informations sur le planning à venir. Cette personne se doit également de vérifier en cas de doute l'identité de la personne qui vient chercher l'enfant.

Ramassage en minibus

- Un ramassage en minibus permet de récupérer les enfants à des endroits spécifiques proches de chez eux et de les y ramener.
- Un animateur est détaché pour cette tâche le matin de 8h à 9h pour aller chercher les enfants qui sont inscrits à ce service et l'après-midi de 17h et 18h pour ramener les enfants chez eux.
- Ce service est gratuit mais il est réservé aux familles qui en font la demande et qui ne possède pas de moyen de transport. La famille s'engage à communiquer à l'avance les journées où l'enfant utilisera ce service.
- Les endroits spécifiques sont à respecter. Les horaires peuvent varier en fonction de la circulation et de l'organisation générale.

L'Évaluation

L'évaluation se déroule en plusieurs parties. Elle permet après analyse des données par l'équipe d'animateurs de dégager les forces (*Qu'est ce qui fait que ça fonctionne*), les faiblesses (*ce qui fait que ça dysfonctionne*), les opportunités (*ce qui ferait que ça pourrait s'améliorer*) et les menaces (*ce qui fait que ça pourrait ne pas se résoudre*).

Le cahier de bilan journalier

- Il y a un cahier de bilan journalier par groupe et par période
- Le cahier de bilan doit être rempli à la fin de chaque journée d'accueil.
- Il comporte une série de questions qui permettent d'évaluer le ressenti des enfants sur la journée de manière personnelle. Mais aussi des questions qui concernent l'évaluation des éventuels stagiaires.

Le bilan périodique

- Il est réalisé par les animateurs et le directeur en réunion d'équipe à la fin de chaque période de vacances et à la fin de chaque trimestre pour les mercredis.
- Durant le bilan périodique l'équipe et le directeur collectent les données des bilans journaliers, qui sont ensuite mises en version informatique afin de produire un outil d'analyse qui permet de mettre en relief le travail de l'accueil de loisirs.
- Ce temps de réunion est aussi un moment d'échange en interne où chaque membre de l'équipe peut s'exprimer sur ses problématiques ou ses ressentis.

Le questionnaire aux familles

- Un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque fin de période aux familles dont les enfants ont fréquenté l'ALSH
- Le questionnaire est anonyme, il recueille la parole du parent qui peut s'il le souhaite faire participer son enfant.
- Il permet de mesurer le taux de satisfaction des familles et d'évaluer notre qualité de service. Mais encore d'avoir un regard global des attendus éducatifs qui alimentent notre observatoire continu sur les questions éducatives à Boucau.